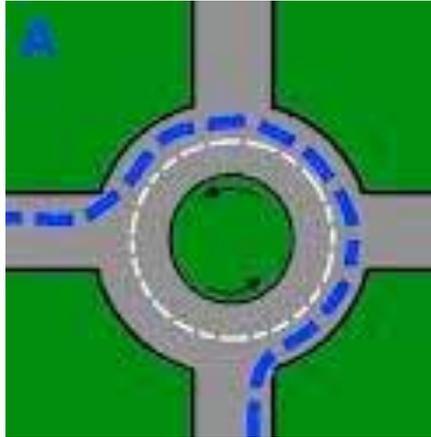


## ESAT « Les Oliviers du Taouro »



UNI SPRO,  
Le carrefour de  
l'insertion des  
travailleurs en situation  
de handicap



## Mise à disposition professionnelle Mode d'emploi

### *Mise à disposition de personnel*

L'UNISPRO est le service de l'ESAT qui met à disposition des travailleurs en situation de handicap des entreprises. Ils exercent dans les locaux même de l'entreprise des actions ponctuelles ou régulières et toutes sortes d'activités : entretien des locaux, espaces verts, conditionnement ...)

→ Une solution souple et progressive, un accompagnement de pré-embauche avec une durée sur mesure.

### *Une démarche par étape*

- Une évaluation du poste
- Un stage
- Un bilan professionnel
- Une mise à disposition à temps plein ou à temps partiel (peut être renouvelée)
- Un bilan professionnel
- L'embauche
- Un accompagnement pendant 2 ans

→ L'objectif de la mise à disposition vise à concrétiser l'embauche durable du travailleur en situation de handicap

### *Avantages pour l'employeur*

- Une gestion administrative assurée par l'ESAT :

La personne reste employée par l'ESAT ; elle est mise à disposition dans l'entreprise jusqu'à l'embauche.

- Une prestation préalablement négociée, facturée mensuellement, sans autres charges annexes.

- Une Réponse à l'obligation d'emploi : Réduction de moitié de la contribution versée à l'AGEFIPH.

- Une image sociale et citoyenne

### *Les atouts de la personne en situation de handicap pour l'entreprise*

Le handicap se traduit par un déficit plus ou moins important des capacités de réflexion, de conceptualisation, de communication et de décision.

Ce handicap peut être compensé par :

- Une régularité dans l'accomplissement des tâches
- Le respect des consignes
- Une forte implication dans le travail
- Une intégration de la culture de l'entreprise

### *Mise à disposition pour un recrutement durable*

Le service UNISPRO accompagne et met en place les conditions qui facilitent l'intégration professionnelle dans l'entreprise. Ces actions sont adaptées aux besoins de chaque entreprise et de chaque personne.

- Préparer l'accueil :

Sensibiliser l'équipe ou le référent au handicap, donner des repères, définir le périmètre du poste

- Communiquer et rassurer :

Assurer le lien entre l'entreprise et le travailleur en situation de handicap par des rencontres régulières. (Informé, échanger, expliquer...)

### *Un service compétent et réactif*

Ses missions :

- Informer sur le handicap au regard du poste de travail et de son environnement
- Analyser le poste de travail avec une étude méthodique des tâches
- Présélectionner et proposer des candidats motivés et compétents
- Mettre en place le contrat de mise à disposition et en moduler les étapes
- Assurer l'accompagnement et le suivi de la personne dans son équipe
- Soutenir l'intégration dans le cadre d'un tutorat
- Aider au montage des dossiers concrétisant l'embauche
- Maintenir l'accompagnement de la personne en situation de handicap et le soutien à l'entreprise pendant 2 ans après la signature du contrat de travail

→ Le service UNISPRO est votre interlocuteur privilégié tout au long du processus.

*Par où commencer ?*

Vous souhaitez répondre à l'obligation d'emploi des travailleurs en situation de handicap, mais vous ne savez pas par où commencer ...

Sans engagement, l'ESAT peut vous rencontrer pour répondre à vos questions, analyser vos besoins et vous proposer un diagnostic.

UNISPRO

ESAT « Les Oliviers du Taouro »

149, Chemin du Moulin de la Clue

06140 Vence

Contact : Céline Caltabellota

tel : 04.93.24.56.24

fax : 04.93.24.56.25

Ils nous ont fait confiance

- Décathlon
- Wallgreen
- Metro
- Cari
- Mercedes
- Thyssenkrupp
- Virbac ...

